

N° **EGA-10-00150-14**

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Éducateur Grimpeur d'Arbres



**Le Syndicat National des Grimpeurs Encadrant dans les Arbres
organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification,**

vu l'annexe II-1 de la partie réglementaire (arrêtés) du code du sport,
vu l'arrêté du 28 janvier du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant les CQP,
vu la délibération de la CPNEF sport 21 avril 2008 portant création du CQP d'éducateur Grimpeur d'Arbres,
vu les pièces présentées et déclarées sincères et véridiques par l'intéressé(e),

vu la décision délibérative du jury réuni le 4 mars 2010

à BAGNOLET (93)

**délivrer, au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport,
le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) d'éducateur Grimpeur d'Arbres (EGA)**

à Claude QUINET

né(e) le 11/12/1963

pour en bénéficier avec les droits et prérogatives qui y sont attachés dans le domaine de l'encadrement de la grimpe dans les arbres.

Fait à **Bagnolet**

le 04/03/2010

Pour la CPNEF sport,
la Présidence

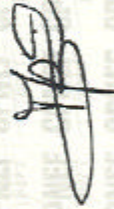
Pour le SNGEA,
la Présidence



Florence LAMOULIE



Yann POYET



François BAJEUX



Erwan LECOILLARD

RAPPEL DES PRÉROGATIVES
du certificat de qualification professionnelle
d'Éducateur Grimpe d'Arbres

Conditions d'exercice :

Animation et encadrement en autonomie de la "grimpe dans les arbres".

Limites des conditions d'exercice :

Dans la limite de 8 participants.

Code NSF : 335 1

Convention Collective Nationale du Sport - C.C.N.S. - Numéro IDCC 2511 - Groupe 3